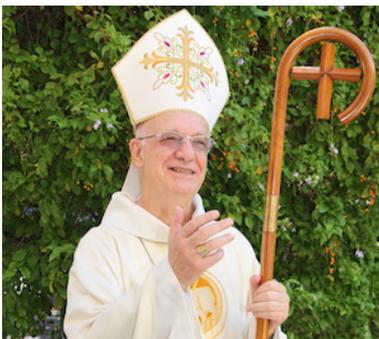


<https://www.eglisealareunion.org/?Nominations-et-autres-informations>

Nominations et autres informations

- Actualité -



Date de mise en ligne : samedi 20 novembre 2021

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

Sommaire

- [Nominations](#)
- [Démission](#)
- [JMJ locale](#)
- [Ordnation diaconale](#)
- [8 décembre - Enseignement \(...\)](#)
- [Retraites presbytérales](#)
- [Sessions de catéchèse](#)
- [Assemblée plénière du CDP](#)
- [Fête de la famille](#)
- [Missel Romain](#)
- [Processus synodal](#)

Dans sa circulaire en date du 18 novembre 2021, Monseigneur Gilbert Aubry annonce plusieurs nominations en paroisse et dans les services du diocèse. Également : une ordination diaconale, diverses informations concernant les jeunes, l'enseignement catholique, la catéchèse, les familles, les prêtres... Voici de larges extraits de cette circulaire.

Nominations

Diocésain : P. Jean-Raymond Sourira, en date du 21 octobre, vicaire du P. Fabrice Ellama à Saint-Benoît.

Jésuites : après le départ du père Thang Nguon en septembre, le P. Karl Lauricourt a été nommé vice-supérieur des Jésuites à La Réunion et le P. François Noiret chapelain de la Résidence.

Rédemptoristes : P. Clovis Rafidison étant déjà curé de Saint-André, le P. Janvier Razafindrabe vicaire, le P. Roger Raharijaona est nommé vicaire en date du 3 novembre. Il est supérieur de la communauté suite au départ du P. Vincenzo Sparavigna au mois d'août.

Salettins : en date du 22 septembre,

-* P. Charles Rakotondraso, administrateur de la paroisse des Colimaçons, est nommé curé.

-* P. Jean-Noël Randrianjatovo, administrateur de la paroisse du Plateau, est nommé curé.

-* P. Lalarison Dieudonné est nommé vicaire du P. Bon Avantur Rafanomezantsoa curé de Saint-Leu

Spiritains :

-* P. Pierre Bilongo fait partie de l'équipe pastorale de Saint-Paul à partir du 3 décembre.

-* P. Joachim Ninnoekuu est nommé vicaire du P. Clément Mbumba Ndunda curé de la Rivière des Pluies à partir du 3 décembre.

-* P. Pierre Ralaivao est nommé vicaire du P. Mario Pinto, curé de Saint-Gilles les Hauts et est intégré à l'équipe pastorale de la prison du Port à partir du 1^{er} décembre.

-* P. Etienne Ramahavonjy est nommé aumônier du CHU-Sud à partir du 1^{er} novembre.

-* P. Sagna Maixent est nommé vicaire à Saint-Paul et intervenant au CHOR (Centre Hospitalier Ouest Réunion) à partir du 3 décembre.

-* P. Bruno Nkodia, est nommé vicaire au Guillaume et Bellemène à partir du 1^{er} décembre.

Démission

En date du 7 octobre, P. Laurent Julienne, diocésain, a démissionné de sa fonction de vicaire épiscopal aux affaires

économiques. Il reste trésorier de l'Association Diocésaine.

JMJ locale

Cette journée diocésaine se déroulera le dimanche 21 novembre en l'église de la paroisse du Chaudron, en relation avec la CDPJ sous la coordination du P. David Aho. Au programme : 9 heures : louange - enseignement - témoignage 10h30 : messe et après-midi : louange, ateliers, carrefours sur les attentes des jeunes, remontées. Adoration eucharistique - envoi. Ceci à titre indicatif.

Ordination diaconale

Le 28 novembre à 15 heures, en l'église paroissiale de Saint-Paul centre, aura lieu l'ordination diaconale de Sébastien Méron. Couleur liturgique : blanc.

Il est né le 25 janvier 1989 et est de Tan Rouge. Il a fait son engagement définitif dans la congrégation du Saint Esprit et sera ordonné à ce titre. Il est le premier spiritain réunionnais faisant partie du groupe spiritain de La Réunion. Tous ses prédécesseurs réunionnais sont membres de la Province de France. L'ordination aura lieu dans l'église même et non pas à la grotte Notre-Dame de Lourdes pour que les participants n'aient pas à présenter un pass sanitaire. L'église est réservée à la famille de Sébastien et aux membres du clergé. Ne pas venir avec des groupes.

8 décembre - Enseignement catholique

Simplement pour information : le 8 décembre, la Commission Pastorale de l'Enseignement Catholique, sous la coordination du P. Etienne Harant, o.p. donne rendez-vous aux élèves, aux familles, aux membres des communautés éducatives à 18h30 à l'école de l'Immaculée pour une procession aux flambeaux avec la Vierge Marie jusqu'à la cathédrale. Participation soumise à inscription. Unissons-nous en pensée à cette louange mariale « synodale ».

Retraites presbytérales

Elles auront lieu chez les religieuses Saint Joseph de Cluny aux brises à la Montagne. Le prédicateur sera le P. Emmanuel Danguin, prêtre du diocèse de Limoges et prêtre de la Société de Saint-François de Sales.

- 1re retraite du dimanche 16 janvier au soir jusqu'au vendredi 21 janvier dans l'après-midi.
- 2e retraite du dimanche 23 janvier au soir jusqu'au vendredi 28 janvier dans l'après-midi.

L'année dernière, ces retraites n'ont pas pu voir lieu à cause du confinement. Prévoir pass sanitaire, draps, serviettes de toilette et produit anti-moustiques.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant auprès du secrétariat de l'évêché.

Sessions de catéchèse

Le Service Diocésain de la Pastorale Catéchétique a déjà envoyé un courrier concernant les sessions de formation des catéchistes en janvier 2022. Pour rappel :

- 6 et 7 janvier à la paroisse de l'Etang-Salé
- 10 et 11 janvier à la paroisse Notre-Dame de la Trinité
- 17 et 18 janvier à la paroisse de Champ-Borne
- 20 et 21 janvier au collège Maison Blanche à Guillaume Saint-Paul

Les sessions se déroulent de 8h30 à 11h30 et de 13 heures à 16 heures. Thèmes abordés : La famille d'après *Amoris Laetitia* : situation, vocation et perspectives. Sur le chemin de la sainteté : à la découverte de Mère Marie Magdeleine de la Croix.

Assemblée plénière du CDP

A cause des problèmes d'animation, elle n'aura pas lieu comme initialement prévu le 13 janvier mais le mercredi 16 mars 2022 au collège Saint-Michel (vacances scolaires).

Fête de la famille

En relation avec la Commission Diocésaine de la Pastorale Familiale, elle sera organisée le 26 juin 2022 aux Grands Kiosques à la Plaine des Cafres.

Missel Romain

Les nouveaux « Missel Romain » sont arrivés. A partir du lundi 22 novembre, vous pouvez vous les procurer à l'AROD (Saint-Denis, Saint-André, Saint-Pierre) au prix de 185 Euros l'exemplaire, la remise de 5 % étant déjà incluse dans le prix de vente. Cette nouvelle édition devient la règle de prière des communautés chrétiennes catholiques en France, lors de la célébration eucharistique, à partir du 1er dimanche de l'Avent, le 28 novembre 2021.

Processus synodal

Nous passons maintenant à l'étape de terrain pour avancer dans notre processus synodal. Il s'agit maintenant de constituer les équipes de base pour les paroisses et les divers mouvements, l'Enseignement Catholique. Nous nous appuyons sur les documents fondamentaux :

- le document préparatoire rédigé par le Secrétariat général du synode
- la synthèse de ce document que j'ai déjà présentée à l'assemblée du clergé, au conseil presbytéral, au conseil des doyens, au CDP

- le vade mecum rédigé par le Secrétariat du synode

Il appartient à chaque père curé et à chaque responsable de communauté de s'approprier avec son conseil de pastorale, avec les catéchistes et les animateurs(trices) de quartiers ces documents essentiels en insistant sur le chapitre 4 « La synodalité en action : pistes pour la consultation du peuple de Dieu », particulièrement le § 26. Il est nécessaire de faire ce travail préliminaire afin de constituer ensuite des équipes de terrain qui vont approfondir certaines questions proposées sur la feuille en annexe.

Le thème du synode est : « *Pour une Eglise synodale. Communion - participation - mission* » : se rencontrer, s'écouter les uns les autres dans l'écoute de la Parole de Dieu, discerner ce que nous avons à faire pour « marcher ensemble ». En effet, tous les baptisés sont appelés à prendre part au processus synodal. Le Synode « est un moment pour rêver et passer du temps avec l'avenir : nous sommes encouragés à créer une démarche locale qui inspire les gens, sans que personne ne soit exclu pour créer une vision d'avenir remplie de la joie de l'Evangile. » (cf. Vademecum § 2 - 2,1)

Chaque père curé reçoit la liste des questions sur papier à en-tête de l'évêché. Il la transmettra, soit directement soit par l'intermédiaire d'un membre du CPAP, à chaque groupe concerné. Le groupe retournera ses réponses directement à l'évêché soit par mail soit par envoi postal, en précisant sur l'enveloppe « Synode ». Ce qui suppose que le père curé précise aussi ces modalités en transmettant la liste des questions. Les réponses sont à retourner avant le 31 mai 2022.